

ORDRE DU JOUR

Informations sur les décisions du Président prises par délégation depuis le Conseil communautaire du 4 février 2021, accessibles sur le [site de la Communauté de communes](#)

Informations sur les décisions du Bureau communautaire prises par délégation depuis le Conseil communautaire du 4 février 2021, accessibles sur le [site de la Communauté de communes](#)

Lien pour l'approbation du [procès verbal du Conseil communautaire du 17 décembre 2020](#)

Lien pour l'approbation du [procès verbal du Conseil communautaire du 4 février 2021](#)

- 1** Avenant n°1 a la convention temporaire pour la gestion de l'auberge la Baume Auriol- Cirque de Navacelles

- 2** Mises à disposition individuelles d'agents entre la Ville de Lodève et la Communauté de communes

- 3** Approbation des nouveaux statuts du Syndicat mixte de gestion du Grand Site du Salagou – Cirque de Mourèze

- 4** Avenant n°1 à la convention de partenariat entre avec le Conseil régional Occitanie pour la mise en place du fonds supplémentaire l'OCCAL-loyers

- 5** Convention de partenariat avec le Pays Coeur d'Hérault pour les actions menées dans le cadre de la coordination du développement touristique de la destination pays cœur d'Hérault au titre de l'année 2021

- 6** Convention cadre mobilité avec le Conseil départemental de l'Hérault

- 7** Instauration d'une zone d'aménagement différé sur la commune de Saint Maurice Navacelles

- 8** Instauration d'une zone d'aménagement différé multisite sur la commune de Lavalette

- 9** Convention d'adhésion au programme national Petites Villes de Demain

- 10** Demande de création d'un service d'urgences à Lodève
